

ensemble

MAGAZINE MUNICIPAL D'INFORMATION • CLUNY **jan. 2025 • #17**



RECENSEMENT

Combien et qui sommes-nous ?



Faites le plein de **NOUVEAUTÉS** À LA MÉDIATHÈQUE

pour petits
& grands



MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE
03 85 59 20 07 / BIBLIOTHEQUES.ENCLUNISOIS.FR
MAR. JEU. VEN. / 15H-18H30
MER. / 9H30-12H 13H30-18H
SAM. / 9H-12H30

NOUVEAUX TARIFS
LECTEURS COMCOM* 7€ / EXTÉRIEUR 9€
NOUVEAUX ESPACES
COINS TOUT PETIT / JEUNE LECTEUR / ADO
ACCUEIL PLUS SPACIEUX
EXPOSITIONS / ANIMATIONS / SPECTACLES

* ADULTES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS - GRATUIT -18 ANS



Combien sommes-nous ?

En ce début d'année, il est de tradition de se souhaiter « les vœux » et de faire le bilan sur l'année écoulée !

De 2024, on retiendra qu'elle aura été riche... en élections, en nombre de premiers ministres, en motion de censure... Dans ce paysage politique national mouvant, nous tentons avec nos collectivités territoriales locales de garder le cap de nos engagements, malgré les incertitudes notamment budgétaires.

2024 a été aussi une année de festivités pour notre cité grâce aux associations qui la dynamisent : les 30 ans de la Fédération Européenne des Sites Clunisiens furent l'occasion d'accueillir les amis du réseau sur trois jours avec un grand banquet final, les 50 ans du Centre

d'Études Clunisiennes ont fait l'objet d'une semaine d'exposition et de conférences sur les richesses de notre ville, les 30 ans des Amis du musée de Cluny ont permis de réunir ceux qui œuvrent autour de la restauration et la mise en valeur de notre patrimoine... qui dit mieux ?

Ce fut également l'occasion de rendre hommage à des élus défunts ayant œuvré sur plusieurs mandats, tous deux grands bâtisseurs à qui nous devons de nombreux équipements publics à Cluny : Gérard Galantucci, disparu en octobre 2024, Guy Belot il y a 10 ans qui a désormais une salle à son nom dans le complexe des Griottons.

2024 peut être qualifiée d'année « laborieuse » : travaux à l'école Marie Curie, à la médiathèque,

au COSEC... avec pour certains chantiers, l'aide bienvenue des Gadz'Arts qui ont inauguré cette année des nouveautés (week-end de la fraternité et passation des clefs de la ville) que nous souhaiterions voir devenir des traditions !

Démarrons 2025, avec le recensement, dont les agents vous sont présentés dans ce magazine et auxquels nous vous demandons de réserver le meilleur accueil !

L'enjeu est de taille pour Cluny car la population frise toujours la barre des 5000 habitants, qui conditionne certaines aides publiques.

En 2025, sachons compter les uns sur les autres !

Marie Fauvet
Maire de Cluny



Ville de Cluny - Magazine Ensemble #17 - Janvier 2025

Responsable de la publication : Marie Fauvet

Rédaction-photos-maquette : E. Daudin / G. Pommier

Impression : Inore Groupe Dépôt légal à parution

cluny.fr





Ombres et lumières Formule revisitée pour la traditionnelle Fête des Lumières avec un nouveau programme mêlant déambulations, petites scènes théâtrales, et surtout une belle mise en lumière de plusieurs monuments du centre-ville.



Patrimoine La vente de charité du Salon des vins clunisiens a atteint un record cette année. 11 470€ ont été remis à *Imotep*, une nouvelle association clunisoise qui œuvre pour la sauvegarde de l'église Notre-Dame.



Urbanisme Le bilan de l'étude d'aménagement a été restitué début décembre aux Griottons.



Succès Le Marché de Noël des Écuries de Saint-Hugues fait toujours le bonheur des visiteurs et des exposants.



Hommage La grande salle des Griottons se nomme désormais officiellement "Salle Guy Belot". La famille de Guy était réunie à Cluny mi-novembre pour assister à la cérémonie d'inauguration de la plaque commémorative.



RECENSEMENT

Utile pour vivre aujourd'hui et construire demain

Cette année, Cluny réalise le recensement de sa population pour mieux connaître son évolution, ses besoins et ainsi développer de petits et grands projets pour y répondre. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés du 16 janvier au 15 février.

Pourquoi êtes-vous recensés ?

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Il fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc. Les résultats du recensement de la population sont essentiels pour la vie de la commune. Ils permettent entre autres de déterminer la participation de l'État au budget de notre commune : **plus la commune est peuplée, plus cette dotation est importante !** Répondre au recensement, c'est donc permettre à la commune de disposer des ressources financières nécessaires à son fonctionnement.

Comment ça se passe ?

Une lettre de la maire sera déposée dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, **un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit en mains propres, soit dans votre boîte aux lettres dans une enveloppe à entête de la mairie.** Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous recenser en ligne. **Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous.** C'est aussi plus économique pour la commune et plus responsable pour l'environnement avec moins de formulaires à imprimer. La réponse aux

questionnaires du recensement est obligatoire, merci de le faire dans les jours qui suivent la réception de la notice. **Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.**

Cette année, vous serez peut-être aussi concernés par l'enquête Familles

En 2025, une courte enquête visant à mieux comprendre les familles d'aujourd'hui et leur histoire complétera le recensement : à quel âge devient-on parent ou grand-parent ? Comment vivent les enfants de parents séparés ? Combien de personnes n'ont jamais vécu en couple ? Seuls les districts 2 et 5 seront concernés. **Si votre logement en fait partie, l'agent recenseur vous remettra ou vous déposera une notice présentant l'enquête et comportant toutes les informations utiles pour y répondre.** La réponse se fait sur papier ou sur internet, selon ce que vous aurez choisi pour le recensement.

Des questions ?

Vous n'avez rien reçu dans votre boîte aux lettres ? Vous avez des difficultés à vous recenser en ligne ? Contactez-nous !

- **À l'accueil de la mairie du lundi au samedi ou par téléphone au 03 85 59 05 87**

10 agents recenseurs déployés par secteurs

5



Aurélie Siraud

Partie de la ville comprise entre la route de Ruffey, la rue Jacques Guéritaine, l'avenue Pierre le Vénérable et le chemin des Chenevières

12



Jean-François Chavy

Partie de la ville comprise entre le chemin des Chenevières, la rue Saint-Mayeul, la rue de la Chanaise, le Chemin de Rochefort et l'ensemble des Cras

13



Martine Dufour

Milieu de la ville compris entre la rue Saint-Odile, la rue Municipale, la rue Saint-Mayeul, la rue d'Avril, la rue Joséphine Desbois et la promenade du Fouettin

10



Nicole Jannet-Petit

Haut de la ville, entre la rue d'Avril et la promenade du Fouettin, la rue Joséphine Desbois le début de la rue de la République et le Champ de Foire et la rue Jacques Guéritaine pour partie

2



Nicole Enot

Partie comprise entre le chemin de Rochefort et le chemin des Cas, puis rue principale sur sa partie droite jusqu'à la place de l'Abbaye.

7



Bernadette Terrier

Partie de la ville comprise depuis la route de Ruffey, la rue Jacques Guéritaine, la rue Laurent Bazot, le Chemin de Coigny et la route de Brisolle

3



Amandine Verschoore

Bas de la ville dans sa partie comprise entre la rue principale sur sa gauche jusqu'à la rue Saint-Odile et la rue de la Liberté ainsi que la Place des Fossés

4



Michel Trouillet

Secteur compris entre la rue du Commandant Laurent Bazot, la promenade du Fouettin, le chemin des vignes et la limite de Jalogny

9



Régine Gressard

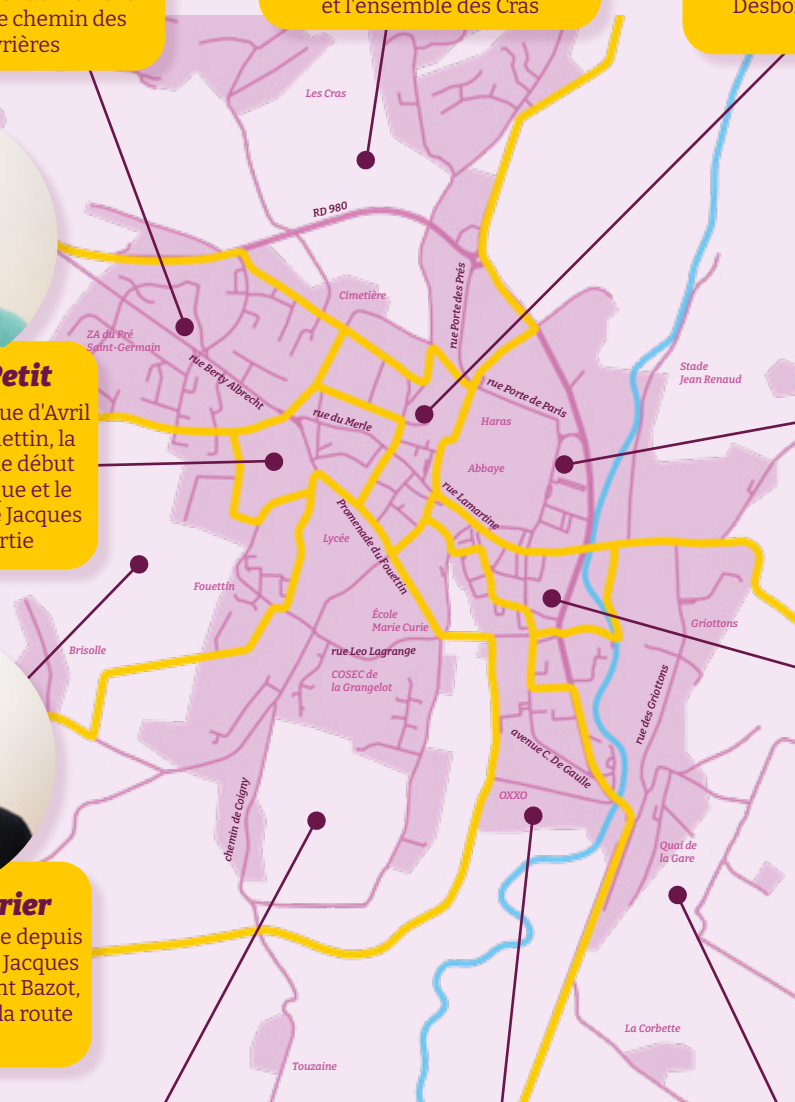
Promenade du Fouettin à la rue Stanislas Aucaigne, rue de la Liberté et rue Porte de Mâcon, route de la Digue, rue des Chenevières

8



Bernard Lagrost

Entrée sud de Cluny jusqu'à la place des Fossés, puis du côté droit, route de la combe Naguin, chemin de la Mutte, chemin de la La Corbette, chemin d'Argerot et la rue des Griottons





PRÊT DE SALLES ET MATÉRIEL

Un service essentiel pour nos associations

Expositions, tournois, spectacles, banquets, lotos, conférences... La centaine d'associations clunisoises actives ne manque pas d'enthousiasme pour animer la vie de notre cité. Pour les encourager et les accompagner dans ces initiatives, la mairie propose ses salles et un service de prêt de matériel.

Tables, chaises, mange-debout, barrières, grilles d'exposition... Les associations clunisoises ont à leur disposition et gratuitement un catalogue complet de matériel nécessaire à l'organisation de leurs manifestations. Elles bénéficient même, une fois dans l'année, d'une gratuité sur le transport. Le matériel réservé est alors livré puis retiré par une équipe du Centre technique municipal dédiée à ces opérations. Un service très apprécié qui vient soulager le travail des bénévoles et faciliter l'organisation parfois complexe d'un événement.

Parce que ces manifestations ne peuvent pas toujours se dérouler en été et en plein air, la mairie propose aussi aux associations de disposer gratuitement une fois par an d'une salle. Salles Justice de Paix, de la Malgouverne, grande salle aux Griottons ou encore Écuries de Saint-Hugues, les solutions sont nombreuses en fonction de la jauge prévue et de la disponibilité. À noter que les "petites" salles des Griottons (1,2,3 et 4) restent accessibles gratuitement toute l'année.

Ce dispositif représente un effort conséquent pour la municipalité qui mobilise du personnel pour la gestion des prêts, l'entretien du matériel et le nettoyage des salles après chaque utilisation.

- **Réservation de salles et matériel : 06 37 15 55 68 - salles.materiel@cluny.fr**
Permanence aux Griottons les lundis de 13h15 à 16h15, les jeudis de 8h45 à 11h45

en chiffres

En 2024 le prêt de matériel pour les associations c'était :



81

interventions

(matériel livré et repris)



1116

tables

7564

chaises



50

tentes



Quelles démarches avec la mairie pour organiser une manifestation ?

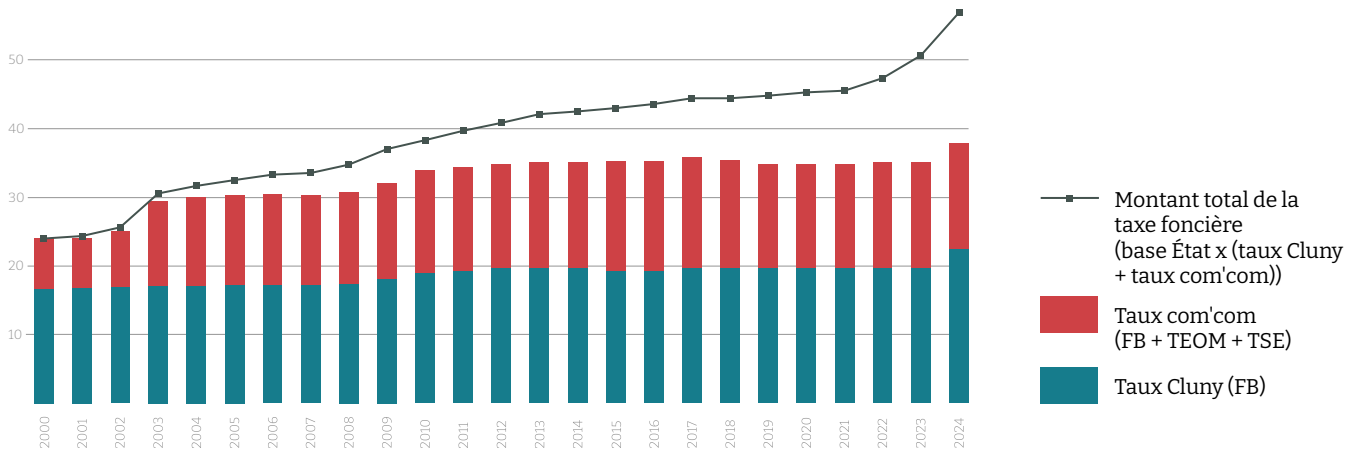
En plus d'une demande de réservation de salle ou de prêt de matériel, les associations doivent réaliser quelques démarches obligatoires pour garantir la bonne tenue de leur manifestation. Si elle se déroule sur la voie publique, l'association devra solliciter la mairie pour obtenir une **occupation temporaire du domaine public**. Une **autorisation temporaire de débit de boisson** est aussi nécessaire pour tenir une buvette. Enfin, la **promotion de la manifestation avec des banderoles ou des panneaux** est possible en bordure des axes de circulation mais reste réglementée et soumise à autorisation.

- **Informations et démarches à effectuer à retrouver sur cluny.fr/vie-associative**

FISCALITÉ

Comment évolue la taxe sur le foncier bâti ?

L'évolution du taux communal n'explique pas à elle seule l'évolution de la taxe sur le foncier bâti à Cluny et en Clunisois. La très nette revalorisation des bases décidée par l'État y participe également. Explications.



Évolution du montant total de la taxe foncière (courbe) et des taux d'imposition (référence 100 en 2000)

La taxe foncière sur les propriétés bâties est la somme de 6 composantes présentées en 6 colonnes sur la feuille d'impôts. La commune fixe le taux de la 1^{ère} colonne, (« commune »), la com'com ceux de la 3^e (« intercommunalité »), de la 5^e (« ordures ménagères ») et de la 6^e (« taxe GEMAPI » : Gestion des Eaux, des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). L'Établissement public foncier fixe et perçoit les taux de la 4^e colonne (« TSE » : taxe spéciale d'équipement). Et c'est l'État qui fixe, en fonction de l'évolution des prix de l'immobilier, les variations de la « base », c'est à dire du montant auquel s'appliquent les taux.

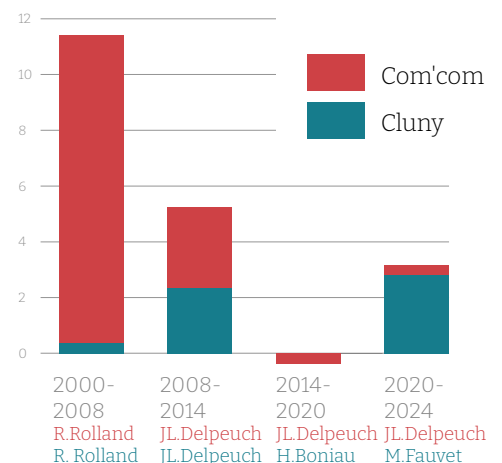
Sur le diagramme ci-dessus, la courbe retrace l'évolution du montant de taxe sur le foncier bâti payé par les ménages (référence 100 en 2000). La barre bleue suit l'évolution du taux fixé par la commune, la barre rouge celle du total des taux dont la com'com est responsable (TSE comprise)

La diminution, puis la suppression (depuis 2023) de la taxe d'habitation sur les résidences principales a quasiment divisé par deux les impôts locaux des ménages. Dans le même temps, cette réforme a fortement réduit les marges de manœuvre des communes, qui ne disposent plus que de la taxe foncière pour adapter leurs recettes aux diminutions des dotations de l'État.

Le graphique ci-contre récapitule, sur chaque mandat, l'évolution en moyenne annuelle du taux municipal (en bleu) et du total des taux intercommunaux (TSE comprise) (en rouge). Lors du mandat 2000-2008, l'augmentation a été en moyenne de 11,4 %/an (le total des taux intercommunaux avait presque doublé). Sur les quatre premières années du mandat actuel, l'évolution est en moyenne de 3,1 %/an (y compris l'augmentation de taux communal 2024).

La modération de l'évolution des taux de fiscalité sur les derniers mandats est en particulier liée à la décision de la com'com de mieux répartir le coût des déchets entre les entreprises et les ménages. Cela a eu pour effet de baisser le taux sur les ordures ménagères, passé pour les ménages de 11,85 en 2016 à 10,6 en 2020 et resté stable depuis.

À titre de comparaison ce taux est en hausse constante pour les ménages de la com'com Saint-Cyr-Mère Boitier, également membre du SIRTOM de la Vallée de la Grosne, où il atteint 12,42 en 2024. À noter également que la com'com du Clunisois a jusqu'à présent décidé de ne pas instaurer la taxe GEMAPI, en vigueur sur la plupart des intercommunalités du bassin de la Grosne.



Variation du taux municipal et des taux intercommunaux en moyenne annuelle sur chaque mandat



VÉGÉTALISATION

Associations et habitants impliqués pour rafraîchir et embellir la ville

Face au changement climatique qui intensifie les vagues de chaleur et les sécheresses, repenser l'aménagement urbain devient une priorité urgente. Une des solutions clés consiste à végétaliser les espaces urbains pour créer des zones de fraîcheur et les embellir.



témoignage

Marie & Jean-François Coiffard

"Cultivant une parcelle des jardins familiaux, nous avons été conviés par la mairie à une réunion sur la végétalisation de la ville. Passionnés de nature et de jardinage, nous avons été séduits par l'opportunité de planter des arbres fruitiers dans notre potager et avons proposé de le faire dans l'espace enherbé au quartier Saint-Clair où nous habitons. Avec une douzaine de voisins nous avons planté sept arbres fruitiers fournis par la municipalité en échange de leur entretien."



Dès 2021, la Ville s'est engagée dans plusieurs projets de végétalisation, une démarche visant à intégrer davantage de nature dans les espaces.

Plantation dans les écoles Pour la cinquième année consécutive, les élèves sont associés à la plantation d'arbres et arbustes pour améliorer l'ambiance et l'ombrage de leur lieu de récréation, en partenariat avec la Forêt fruitière.

Végétalisation du cimetière Le verdissement des espaces se poursuit pour un rendu moins minéral et un entretien contenu mais sans herbicide. Le carré militaire a été ensemencé au printemps, directement dans le gravier, avec un micro-trèfle qui a brillamment résisté durant la période estivale la plus chaude.

Plantation de fruitiers dans les jardins familiaux La municipalité a proposé aux jardiniers de parcelles potagères communales intéressés des plants de jeunes arbres fruitiers, contre bons soins. Les arbres aideront à tempérer les excès d'ensoleillement et de chaleur, défavorables à la production de légumes, tout en offrant une petite zone d'ombre. Six familles ont déjà planté pommiers, poiriers, pêchers, plaqueminières et cognassiers.

Semis dans les ruelles de la ville et embellissement des jardins

À l'image de celle du Pas Étroit, d'autres ruelles ont fait l'objet d'un nettoyage puis du semis d'une douzaine d'espèces de fleurs sauvages sélectionnées pour leur capacité à germer et croître dans les conditions les plus difficiles, comme dans de simples fissures le long des murs. L'idée est ici d'orienter l'enherbement qui s'installe inévitablement vers une flore choisie, florifère et mellifère, tout en évitant ronces et orties, le tout sans aucun arrosage, ni nécessité d'entretien.

Ce sont les étudiants de 1^{ère} année de l'ENSAM de Cluny et Châlons-en-Champagne qui se sont mis au service de la commune et de multiples associations locales le 5 octobre dernier, entre autres autour des jardins. Outre les semis, ils ont réalisé des aménagements dans les jardins d'Avril, le jardin de Simples, la Roseraie... pour embellir les espaces et favoriser leur fréquentation par les Clunisois.

Végétalisez votre quartier !

La municipalité encourage la participation active de toute personne motivée dans cette dynamique de végétalisation en incitant les plantations sur l'espace public.

Plus d'infos : cluny.fr/vegetalisation



MARINE, MEROUANE ET RENAUD

Des Gadz'Arts porteurs d'une identité en mouvement

Les Gadz'Arts, membres de l'association des élèves et anciens élèves des Arts et Métiers, incarnent un riche héritage culturel et éducatif qui repose sur les traditions, la transmission et l'ouverture sur l'extérieur. Ces valeurs se retrouvent dans leur mode de vie, leur réseau et leur contribution à la société.

Rencontre avec Marine, Merouane et Renaud, élèves de deuxième année.

Marine, originaire de Clermont-Ferrand, est Major d'Estime. Élue à la sortie du baptême des 1^{re} année, elle a été reconnue comme la personne la plus estimée de sa promotion "Cluny 223", une distinction honorifique qui reflète son esprit de solidarité, d'entraide et de loyauté. Véritable pilier du pôle bien-être du campus, elle assure un rôle de médiatrice, fait le lien avec les enseignants, accompagne les élèves dans leur sociabilisation ou leurs démarches administratives et propose des actions de prévention de santé publique.

Pour Merouane, étudiant franco-algérien, son arrivée aux Arts et Métiers de Cluny représente "la meilleure décision de sa vie". Nommé Major des Traditions, il assure la pérennité et la continuité des pratiques bicentennaires de l'école. L'accueil de la promotion *conscrite* (les nouveaux élèves) est un moment crucial dans la transmission des valeurs et favorise leur intégration. Préparée en amont et pensée pour être totalement inclusive, cette période d'accueil des nouveaux élèves les prépare à devenir membres à part entière de la communauté.

Renaud, originaire de Dijon, est *zident* (président) de l'association des élèves. Il a en charge les aspects légaux de l'ensemble des événements étudiants proposés sur le campus. Représentant sa promotion auprès des partenaires (Ville, CMN, gendarmerie, préfecture...), Renaud met tout en œuvre pour garantir le bon déroulement des manifestations publiques initiées par les élèves (Grand gala, Grand bastringue, festival BD...).

Si la transmission occupe une place centrale dans la culture Gadz'Arts avec un réseau fort de plusieurs milliers de membres à travers le monde offrant un soutien professionnel et personnel aux nouvelles générations, l'ouverture sur l'extérieur est un enjeu réel pour Marine, Merouane, Renaud et leurs camarades.



S'impliquer dans et pour la ville qui les accueille est essentiel et ils souhaitent lancer une nouvelle dynamique au travers de divers engagements auprès de la population. Banquet des portes, week-end de la fraternité, fête des lumières, remise des clés, échanges intergénérationnels, soutien à la Croix-Rouge... autant d'événements et d'actions qui entretiennent des liens solides entre les Clunisois et la communauté étudiante. Pour les Gadz'Arts, il s'agit également de relever le défi de trouver le juste équilibre entre vie étudiante, vie associative, implication dans et hors les murs du campus et vie personnelle.

Défi relevé pour la promotion Cluny 223 !



Week-end de la fraternité une nouveauté 2024

Environ 300 Gadz'Arts des campus de Cluny et de Châlons-en-Champagne se sont retrouvés début octobre pour un week-end inter-campus au service de Cluny, de ses associations et de ses citoyens. Entre cohésion d'équipe et solidarité pour les élèves et plus-value pour la ville, de multiples interventions ont permis l'embellissement de la cité (désherbages, plantations, aménagements d'espaces...). Merci à eux !



TGV : 1mn 30 pour le bien-être des Clunisois

Deux associations, *CHUT+S : Cluny et ses Habitants Unis pour un TGV Plus Silencieux* et *l'Association de Protection du Val Lamartinien et du site de Cluny*, se mobilisent depuis plus de 30 ans pour une protection contre les nuisances sonores engendrées par le passage du TGV. Si les trains sont aujourd'hui moins bruyants qu'avant, ils sont en revanche plus nombreux : 40 en 1981, 220 aujourd'hui, et peut-être 300 en 2030.

Non prévue au moment de la construction de la ligne, l'installation de murs anti-bruits reste difficile, très chère et pas efficace partout (le bruit monte par exemple en Bel Air). La solution de réduire la vitesse des trains de 270 à 180 km/h, au moment du passage à Cluny, diminuerait les nuisances de 5 décibels. Un impact minime sur le trafic (seulement 1mn30 supplémentaire sur le trajet Paris-Lyon) et des effets significatifs sur le bien-être et la santé des riverains. Les élus de la Ville et de la Communauté de communes du Clunisois ainsi que la Sénatrice Marie Mercier se sont montrés favorables à cette proposition. Ils l'ont défendue lors d'une réunion en mairie à laquelle participait Maxime Chatard, le directeur territorial de SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté. Celui-ci a annoncé qu'une étude de faisabilité serait réalisée rapidement. À suivre...

● Plus d'informations : apvlc.org

Et si on déjeunait ensemble ?

Dans le cadre de ses actions de soutien et de prévention de l'épuisement des aidants, l'association Toits d'Union lance ses *Repas d'ici et d'ailleurs* : des binômes aidants-aidés atteints de la maladie d'Alzheimer se rencontrent pour préparer et partager ensemble un repas à Cluny ou alentour.

Accueil bienveillant, lien social, échange de recettes, convivialité et gourmandise... Bienvenue au 1^{er} repas mardi 21 janvier *Chez Louissette* à Cluny ! Inscriptions avant le 17 janvier.



● Plus d'infos : info@toits-union.fr ou Anne au 06 12 67 15 92



Coup de foudre à la Tour des Fromages

Ce n'est malheureusement pas le titre d'un roman d'amour ayant pour cadre la cité abbatiale... Dans la nuit du 17 au 18 octobre, la foudre a frappé la tour faisant voler en éclat trois des quatre arêtières de la toiture. La chute de tuiles et de blocs de ciment a endommagé plusieurs véhicules ainsi que les toitures de l'Office de tourisme et de la salle Malgouverne. Une mise en sécurité provisoire a été effectuée sur la tour pour empêcher de nouvelles chutes d'éléments et permettre une circulation normale à son pied. La Ville espère maintenant un retour positif des assurances pour engager une remise en état à moindre frais.

Des enfants au chevet de la nature

À l'initiative du Conseil des élèves, les enfants de l'école Danielle Gouze-Mitterrand ont lancé une opération "Nettoyons la nature" autour de la promenade du Fouettin, du COSEC de la Grangelot et de l'éco-quartier Saint-Clair. Mardi 17 décembre ils se sont munis de gants et de sacs poubelle pour ramasser toutes sortes de déchets, verre, plastiques, papiers ou aluminium. Bilan : 40,8 kg de déchets collectés en 2h ! Un chiffre fou qui montre une nouvelle fois que le civisme et les bonnes habitudes ne sont visiblement pas un réflexe pour tout le monde... Merci en tout cas aux enfants pour cette initiative citoyenne et ce rappel utile.



› L'équipe de la majorité - Cluny Cité vive

Agir local Dans la situation politique nationale confuse, l'attachement des Françaises et des Français à leur commune ne se dément pas. C'est en effet à l'échelle locale que sont conçus et gérés les services publics de la vie quotidienne : culture, services aux familles et aux aînés, lutte contre le dérèglement climatique, écoles, cantine, solidarité, vie associative, économie locale, patrimoine... Or les marges de manœuvre financières concédées aux collectivités locales par l'État, tant sur la fiscalité que sur les dotations, ne cessent de s'amenuiser. Dans le même temps, du fait de l'inflation, les charges fixes liées à l'entretien des bâtiments publics et des chaussées, aux fluides et à la rémunération des agents augmentent. Dans ce contexte, la préparation, en Conseil municipal des orientations budgétaires, est rendue d'autant plus ardue pour 2025 qu'aucun cadre clair n'est à ce stade disponible : avec la motion de censure, la loi de finances n'a pas été approuvée. À Cluny, cela n'entame pas la détermination de la municipalité à œuvrer sur la rénovation de l'école Marie Curie, la concertation avec les habitantes et les habitants en matière d'aménagement du centre-ville, la convivialité de la Fête des Lumières, la solidarité autour du projet de Centre social, l'entretien de la voirie, du patrimoine communal, du musée et des églises, la sobriété énergétique et la nature en ville, en étroite concertation avec la Communauté de communes. Belle fin d'année et bonnes fêtes !

› Cluny en Clunisois *Jean-François Demongeot, Colette Rolland, Bernard Roulon et Helena Boittin*

Dernière ligne droite Janvier 2025. Ça y est. C'est la dernière année de l'actuelle mandature. Il restera 3 mois. De nombreux Clunisois attendent cette échéance de mars 2026 avec impatience. On cherche en vain dans ces 5 années écoulées les réalisations qui ont amélioré la vie de nos concitoyens. Qu'y-t-il de changé par rapport à ce que nous dénoncions à cette époque l'an dernier ? Nous dénoncions déjà l'absence de vision, de projet ambitieux, le repli sur soi, la décroissance silencieuse, le PLU punitif, l'hostilité envers le tourisme qualifié de non durable. Rien n'a changé. On ne se remet pas en question puisqu'on détient la vérité révélée. On a lancé une étude urbanistique auprès du cabinet ARTER. Etude qui pourrait s'intituler « Comment peut-on supprimer la voiture à Cluny ? ». Cette étude prévoit la suppression de moult places de stationnement en centre-ville. Mais, en revanche, le patrimoine de Cluny est encore délaissé. Les éléments lapidaires de l'Abbaye, dont la ville est propriétaire, richesse historique unique, sont dispersés et en péril. La mandature précédente avait envisagé de les regrouper dans le bâtiment COSSU, pour les sauvegarder et permettre leur étude. La majorité actuelle a vendu ce bâtiment et abandonné le projet de sauvegarde du lapidaire. Pour que tout cela change, rejoignez-nous. Nous souhaitons à tous une excellente année 2025 porteuse de l'espérance du changement à venir.

› Priorité Cluny *Jacques Loron*

Ainsi, 2024 est derrière nous et j'espère que cette période de fêtes vous a été chaleureuse. Je vous souhaite une très belle et heureuse année 2025. J'augure que cette nouvelle année, « année préélectorale » va être l'occasion pour notre majorité à réaliser quelques actions biens visibles et faire oublier l'immobilisme récurant de ces dernières années. A l'opposé, d'autres « impatients » vont nous asséner de moult promesses sur un futur enjôleur, autour de beaux discours, bien souvent démagogiques voir hypocrites pour motiver certains d'entre vous à les rejoindre au cours de l'année à venir. En effet les premières interrogations commencent à fuser au sein de notre cité. A ce jour, pour répondre au questionnement de certains, ma décision de former une équipe afin de préparer les élections 2026 n'a pas été prise. Néanmoins, former une équipe sérieuse et motivée doit être mûrement réfléchi et soigneusement préparée. Soyez rassuré, le temps viendra où je vous en informerai. Et bien sûr, soyez en certain, mes convictions n'ont pas changé : sérieux, soucieux de l'entretien de la ville et de son développement adapté à ses capacités financières trop souvent bafouées, resteront mes préoccupations premières. En attendant, je continuerai de défendre les intérêts de notre ville et de chacun d'entre vous lors de chaque sujet abordé au cours des conseils municipaux de cette nouvelle année. Au plaisir de vous rencontrer au hasard des rues de notre cité et encore bonne année 2025 !

› Cluny dans le bon sens

Paul Galland et Bernard Rousse

Démocratie basses calories Toute l'équipe de Cluny dans le bon sens vous présente ses meilleurs vœux pour 2025. Dans un contexte national et mondial anxieux, souhaitons au moins des moments de bonheur dans nos vies personnelles. A la manière des conseils pour réussir vos repas de fêtes, voici ceux de la majorité pour éviter d'être trop gênée par ses oppositions. Première astuce : organiser pour les élus une réunion de présentation du projet d'aménagement global de la Ville un mardi à 14h. Sur ce créneau, les 2 enseignants de l'opposition étaient devant leurs élèves ; le commerçant en revanche a pu quitter son magasin. Deuxième astuce : lors de la rencontre publique sur le même sujet, priver de parole un élu de Cluny dans le bon sens, qui n'avait donc pas pu assister à la réunion précédente. Invoquer comme motif la priorité donnée aux citoyens, statut que l'on perd évidemment en devenant conseiller municipal. Troisième astuce : ne pas prévenir les oppositions que l'on tient des réunions d'information sur le projet de déviation de la RD 465 au niveau d'OXXO ou avec les riverains de la future gendarmerie. A noter cependant : les élus minoritaires ont la drôle d'idée d'être visibles à Cluny et de discuter avec les habitants ; ils pourraient apprendre par hasard la date de ces réunions et estimer que ce sont des sujets importants. Ne doutez pas de la qualité de cette soupe électorale : avec la sensibilité écologiste de la majorité, elle est garantie bio !

› Conseiller indépendant *Jacques Chevalier*

Clochny - 9° épisode

L'Office des pèlerins est victime de son succès, les voyageurs sont de plus en plus nombreux à s'y arrêter pour demander leur chemin, chercher une chambre pour une nuit ou deux, acheter une écuelle en terre du pays... On se presse à l'entrée, on se presse jusque dans la tour ! Frère Thomas, le gardien chef, n'en peut plus. Odilong veut donc y entreprendre des travaux pour l'agrandir, en prenant sur la Malegouverne. Travaux certes conséquents, mais le prestige de Clochny est à ce prix. Mais Jean du Montjoy et ses complices ont une autre idée ; déjà ancienne, puisqu'ils avaient depuis longtemps le projet d'installer à la Malegouverne une hostellerie pour les riches seigneurs de passage : tout à côté de l'office se trouve l'Hôtel des Monnaies ; là où le peuple va s'acquitter de sa dime, gabelle, taille, etc. ; seulement le peuple, bien sûr, puisque les nobles et le clergé en sont dispensés. Le bâtiment est vide depuis plusieurs années, ayant été transféré à Matisco par édit royal. Ce lieu serait parfait, central, en bon état et nécessitant peu de travaux. La séance du conseil des quarante clochers est houleuse, chacun apporte ses arguments, chiffrés, esthétiques, techniques... Chacun a pris avis auprès de la population et parle, il va de soi, en son nom. On décide de reporter la décision pour le mois prochain, après les fêtes de fin d'année.



Nuit de la lecture

Balade à histoires

Beaucoup d'enfants connaissent la médiathèque, mais qu'en est-il de la bibliothèque ancienne du musée ? Partons pour une déambulation qui nous conduira jusque là-bas où nous nous installerons

avec doudou et coussin pour écouter des histoires. Plaids et vêtements chauds à prévoir !

Vendredi 24 janvier à 18h

En partenariat avec le centre des monuments nationaux. Gratuit. En famille, à partir de 2 ans. Réservation obligatoire sur cluny-abbaye.fr

Carnaval sauvage

22 mars

Un carnaval sauvage pour transcender l'hiver. Célébration festive et universelle marquée par la joie, les déguisements, les défilés, et une explosion de couleurs.



10h à 14h30 : atelier maquillage

10h à 13h : atelier costumes sauvages

11h à 15h : atelier "customise les cookies !"

À la cantine de l'école Marie Curie

13h30 : atelier Batucada sur la place des Quinconces

14h30 : rendez-vous pour le défilé place des Quinconces

16h : feu du Bonhomme carnaval

16h30 : concert/ goûter des enfants et bal avec le groupe d'afrobeat Afrodisiak

spectacles

Au théâtre Les Arts

Infos/réservations : lesartscluny.fr

Furieux-ses?

Danse. Entre concert, spectacle, et célébration, ce quintet propose à un musicien en live et à 4 danseur-se-s de se retrouver dans un lieu dit « urbex » pour rêver d'un monde qui leur correspondrait mieux. Par la C^{ie} Le Grand Jeté !

mardi 14 janvier à 20h

tarifs : de 17 à 5€ - dès 11 ans



Le paradoxe de l'endive

Théâtre. Le paradoxe de l'endive est cet instant incertain où l'ado, les pieds plantés dans le merdier de sa vie, cherche à faire pousser ses feuilles.

mardi 21 janvier à 20h

tarifs : de 2€ - Dès 12 ans

ZOOM

Théâtre. C'est l'histoire d'une mère prête à tout pour que son fils connaisse un destin autre que le sien. C'est un voyage entre Sochaux, Hollywood et Sartrouville.

mardi 4 février à 20h

tarifs : de 17 à 5€ - Dès 14 ans

Pister les créatures fabuleuses

Conférence théâtralisée. Le spectacle donne des outils pour imaginer un monde à venir, d'autres manières d'être, de vivre ensemble, en observant comment s'adaptent toujours ces créatures fabuleuses...

vendredi 21 février à 20h

tarifs : de 17 à 5€ - Dès 7 ans

Midi-Minuit

Théâtre. Entre boire et déboires, plongée dans la psyché d'une femme qui boit.

vendredi 28 mars à 20h

tarifs : de 17 à 5€ - Dès 14 ans

Rebound

Tango actuel. Le Cuarteto Lunares présente son nouvel album «Rebound».

vendredi 28 mars à 20h
tarifs : de 17 à 5€ - Dès 14 ans

Croire aux fauves

Théâtre & musique. C'est l'histoire d'une femme anthropologue qui est témoin du monde et de ses bouleversements climatiques, économiques, politiques...

vendredi 11 avril à 20h
tarifs : de 17 à 5€ - Dès 13 ans



médiathèque

Printemps des poètes

Apéro, poésie et scène ouverte. Sur le thème de la poésie volcanique. Lecture de textes, de poèmes...

mardi 18 mars à 19h
à la médiathèque

cinéma

Festival Télérama

27^e édition. Une sélection des meilleurs films de l'année 2024 proposée dans les salles d'art et essai au tarif de 4 euros la place, sur présentation du pass.

du 22 au 28 janvier
au Cinéma de Cluny
lesartscluny.fr

Le printemps du cinéma

Nouvelle édition avec tous les films à voir pour 5€ seulement.

23, 24 et 25 mars
au Cinéma de Cluny
lesartscluny.fr

manifestation

Fabriquer ton costume !

Ateliers. En prévision du Carnaval, la C^{ie} Entre chiens et loup ! propose des ateliers pour préparer son costume. En famille.

samedis 22 février et 15 mars de 14h à 18h au Centre social.

samedi 27 février de 14h à 17h au Fouettin.

visites

Les dimanches gratuits à l'abbaye

Jusqu'en mars, ouverture gratuite pour tous de l'abbaye et du musée d'art et d'archéologie de Cluny, le premier dimanche du mois !

dimanche 2 février et 2 mars de 9h30 à 17h

Abbaye et musée d'art et d'archéologie de Cluny
cluny-abbaye.fr

citoyenneté

Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants

Pour souhaiter la bienvenue aux nouveaux habitants, l'équipe municipale propose une rencontre placée sous le signe de la convivialité. Inscription en mairie ou sur cluny.fr

samedi 11 janvier à 15h
Mairie

Vœux à la population

Autour de Marie Fauvet, maire, et de l'ensemble du conseil municipal pour faire le bilan 2024 et envisager les projets à venir.

samedi 11 janvier à 18h
Écuries de Saint-Hugues

Don du sang

mercredi 15 janvier de 8h30 à 12h30
Salle Guy Belot

Cérémonie commémorative

du "cessez le feu en Algérie" du 19 mars 1962.

mercredi 19 mars
Promenade du Fouettin

Soirées baby-sitting

Dispositif proposé par le Centre social encadré par des baby-sitters formé-e-s et expérimenté-e-s et

un-e professionnel-le de la petite enfance. Pour les enfants de 9 mois à 12 ans.

vendredis 10 jan., 14 fév., 28 Mars & 11 avril de 19h à 23h
tarifs : à partir de 4€
Quai de la Gare

associations

Classes en 6

Assemblée générale. Repas sur inscription.

dimanche 2 février à 9h45
Salle Guy Belot - Griottons

Classes en 7

Assemblée générale.

dimanche 9 février à 10h
Aux Griottons

Vide grenier

Brocante de la Ligue contre le cancer et Classes en 7.

Entrée gratuite.

Samedi 15 et dimanche 16 mars à 8h
Salle Guy Belot - Griottons

Chœur Jubilate

Concert à l'Hôtel Dieu

samedi 5 avril à 20h30

festival

Festival de BD et de jeux de Cluny

27^e édition. Évènement culturel à l'ambiance décontractée et familiale mettant en avant le monde de la BD mais aussi celui des jeux de société et des jeux de rôles. Organisé par les élèves de l'Ensam.

les 5 et 6 avril
Abbaye



Le prochain magazine sortira en avril. Faites parvenir vos événements avant le 15/03 à communication@cluny.fr



GRANDIR ENSEMBLE À CLUNY EN 2025

Une année tournée vers **la jeunesse !**

Le Conseil municipal des Jeunes,
la maire, Marie Fauvet, et l'ensemble du Conseil municipal
vous souhaitent une bonne année 2025 et vous convient à la

**CÉRÉMONIE DES VŒUX SAMEDI 11 JANVIER
À 18H AUX ÉCURIES DE SAINT-HUGUES.**

